

Appel à communications: La violence conjugale faite aux personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme

En lien avec le « *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* ¹ », le ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit organiser un événement de transfert des connaissances sur le thème de la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience physique (DP), une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Le ministère invite tous les membres des communautés universitaires du Québec, les membres du personnel du Réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les intervenants des divers organismes communautaires à participer à cet événement. Pour ce faire, ils doivent manifester leur intérêt à présenter leurs travaux le **15 mars 2023** en webdiffusion.

Cet événement virtuel souhaite être un espace de mobilisation et de réseautage entre les professionnels concernés par la problématique de la violence conjugale vécue par les personnes handicapées.

Plus précisément, il vise à :

1. Créer un espace d'échange qui favorise le partage d'expertise entre les différents acteurs;
2. Renforcer et diversifier les moyens de communication et de collaboration entre ceux-ci;
3. Soutenir le développement, et l'implantation de pratiques d'intervention efficaces en matière de violence conjugale auprès des personnes handicapées.

Le comité de sélection privilégiera les présentations qui suggèrent des stratégies, des outils, des pratiques et des programmes à utiliser, en accompagnement ou en intervention, avec des personnes ayant une DP, une DI ou un TSA qui sont, également, victimes de violence conjugale. Toutefois, le comité est ouvert à toutes suggestions que vous souhaiteriez faire en lien avec le thème du webinaire.

Critères de sélection

- Lien avec le thème proposé;
- Contenu axé sur des stratégies concrètes d'intervention qui sont transférables sur le terrain;
- Caractère innovant du sujet et/ou des informations transmises
- Les propositions qui s'adressent à plusieurs publics seront privilégiées.

Les conférenciers sélectionnés devront être en mesure de respecter l'échéancier suivant :

- Envoi du titre exact de la conférence, une biographie et une photo du ou des conférenciers(s) : **6 janvier 2023**;
- Envoi du document de présentation PPT: **23 janvier 2023**.
- Signature et retour de la cession de droits donnant l'autorisation de capter son et image à des fins de webdiffusion **27 février 2023**;

Vous êtes invités à faire parvenir vos propositions d'ici le **28 octobre 2022** **en remplissant le formulaire**. Les conférenciers retenus seront contactés entre le **5 et 16 décembre 2022**

Pour toute question, veuillez adresser un courriel à : **eliot.laquerre@msss.gouv.qc.ca**

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2018). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*. Récupéré de http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/30254_Plan_violence_FINAL.PDF.